Ski de montagne Saison 2016 / 2017





CAF IIe de France 5, rue Campagne-Première 75014 Paris tél : 01 42 18 20 00

http://www.clubalpin-idf.com/

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 17-S027

Tête de Lapras - Tête d'Oriol

Du 14 au 15 janvier 2017 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : non

Nombre maximal de participants: 6 + 2 encadrants

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Benoît Lecinq Marie-Caroline Lagache
Portable : 06 28 43 31 60 Portable : 06 18 49 61 11
Email : ablecinq@gmail.com Email : mclagache@free.fr

2. Programme prévisionnel

1er jour : Le Mas (1200m) - Tête de Lapras (2584m) en AR Montée Descente 1500m 1550m

par vallon du Mas

2^e jour : Tête d'Oriol (2334m) ou tête de l'Aupet (2627m) par vallon des 1350m ou 1350m

Narrites et de Truchière 1600m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN

Topos

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau

Cotation Difficulté alpine PD+

Type de course 2 skieurs
Type de course Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu 1500m

Rythme d'ascension exigé environ 300 m/h

3.2 Particularités RAS

3.3 Conditions d'hébergement Gîte de Saint-Disdier, La Ribière, 05250 Le Dévoluy

3.4 Participation aux frais 124 EUR / jeunes 87 EUR

3.5 Frais supplémentaires sur place environ 65 EUR (petit-déj. + nuitée ½ pension) CB non

acceptée

3.6 Arrhes versées : non

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

4. Voyage: Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 13 janvier 2017, rendez-vous à 21h00. Retour à Paris Porte d'Orléans, le lundi 16 janvier 2017, vers 5h30

5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : ARVA, pelle, sonde. voir NEIGES.

Nota: L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Crampons pour l'arête, lampe frontale, sac de couchage ou sac à viande.

5.3 Nourriture à emporter :

Deux vivres de course

5.4 Documents administratifs nécessaires :

Carte CAF

6. Réunion préparatoire : non

Contacter les organisateurs par mail ou téléphone la semaine avant le départ.

7. Détails supplémentaires / description de la course